



## **Lettre du Verduus**

### **Information sur la Mise en place d'un service municipal de collecte des cartons**

#### **Mise en place d'un service municipal de collecte des cartons**

Suite au test de mise en place d'une collecte de cartons des professionnels de St-Guilhem le Désert, le Conseil Municipal a décidé d'étendre le dispositif à l'ensemble de la population du village.

**Cette expérimentation, pour la saison 2024**, s'inscrit dans un intérêt collectif de facilitation, d'économie et de préoccupations écologiques (limiter les déplacements émetteurs de CO<sup>2</sup> et réduire la circulation dans les Gorges de l'Hérault)

**La collecte est ouverte aux professionnels adhérents et cotisants** qui assureront par leurs cotisations 85% de l'équilibre financier. C'est la Fédération des Acteurs Economiques de St-Guilhem qui se chargera de la gestion des adhérents professionnels.

**Elle est ouverte gracieusement aux résidents**, avec une prise en charge municipale de 15 % du budget prévisionnel par la commune.

Les professionnels résidants sur le village y participent au titre et conditions des professionnels.

#### **La collecte est organisée de la manière suivante :**

##### **A compter du Lundi 5 Aout 2024.**

Le camion du service technique, dans le cadre de son activité passera – comme à son habitude – **à peu près tous les jours ouvrables de bonne heure le matin** (entre 7h30 et 8h30, selon les emplacements) **pour recueillir les cartons : Place du Portal, Rue Descente du**

**Portal - retournement, Place de la Liberté, Rue du Bout du Monde.**

Un point de collecte aura lieu dans le cadre du travail du service technique **les Mardi et Jeudi matin vers 10h sur la place de la Liberté.**

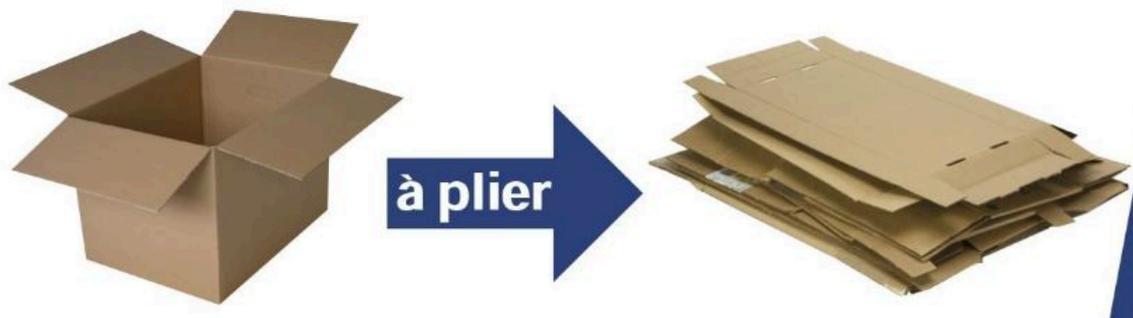
Le service technique signalera son arrivée par 3 coups de klaxon brefs.

**Les professionnels et résidents pourront apporter et déposer eux-mêmes leurs cartons pliés et propres** dans les véhicules du service technique. Le service technique se réserve le droit de refuser des emballages sales.

Le personnel du service technique se chargera de les déposer dans la benne stationnée au terrain Buffard.

Les adhérents professionnels, pourront conserver une clé de la benne, pour apporter s'ils le souhaitent, à leur convenance, leurs cartons dans la benne (propres et pliés !). (En test)

A titre exceptionnels et discrétionnaire, le service technique pourra réceptionner aux Ateliers des cartons à déposer par les professionnels ou les habitants.



### **Attention**

**Les petits cartons** – type cartons d'emballages alimentaires – ne sont pas acceptés et doivent être déposés dans les **colonnes de tri sélectif.**

**Aucun dépôt de carton devant les portes,** les commerces ou la benne, ne sera toléré. Une verbalisation sera effectuée par la Police Municipale.



Un point sur les modalités de fonctionnement et son financement sera fait fin Aout et fin Septembre pour ajustements, si nécessaire. Un bilan sera réalisé fin Octobre pour tirer les enseignements de cette expérience

Le pilotage de cette expérimentation sera partagé entre la Commune et la FAES, notamment pour suivre la gestion du remplacement de la benne, le respect des conditions de dépôts, et la collecte des cotisations.

Le service technique (06 98 29 34 15) et la Fédération des Acteurs Economiques de St-Guilhem le Désert (06 95 47 47 77) restent à votre disposition pour toutes précisions sur la mise en place et le fonctionnement – expérimental – de ce dispositif.

## **mairie de Saint-Guilhem-le-Désert**

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

